



### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 966

Avis public est donné par la soussignée que le règlement **966** intitulé :

**« décrétant une dépense et un emprunt de 1 429 000 \$ pour les travaux d'interconnexion des conduites d'aqueduc sur la montée Gagnon et la rue Armand-Bombardier ainsi que sur les rues Carmelle et Bourdages »**

- a été adopté par le conseil municipal le **12 avril 2022**;
- a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le **20 avril 2022**;
- a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le **1<sup>er</sup> août 2022**.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la greffière, sis au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**Donné à Bois-des-Filion, Québec, ce 2 août 2022,**

**Marie-Renée Houde**  
Greffière